

**Valide du 03 novembre 2025**

**au 31 octobre 2030**

Sur le procédé

## **URSA UPWOOD - Application en combles**

**Famille de produit/Procédé** : Isolation thermique de comble en panneau ou rouleau des produits à base de fibres végétales ou animales

**Titulaire :**

**Société STEICO SE**  
Otto-Lilenthal-Ring 30  
DE-85622 FELDKIRCHEN  
Tél. : +49 88 99 15 510  
Email : [contact@steico.com](mailto:contact@steico.com)  
Internet : [www.steico.fr](http://www.steico.fr)

**Distributeur :**

**Société URSA FRANCE SAS**  
0 Porte de Neuilly  
FR-93160 NOisy le Grand  
Tél. : +33 1 58 03 52 82  
Email : [renaud.benchet@etex-groupe.com](mailto:renaud.benchet@etex-groupe.com)  
Internet :

### **AVANT-PROPOS**

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

**Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation**

## Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale à l'Avis Technique 20/20-469_V3-E1	PHONG Alain	SPAETH ELWART Yves

## Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société STEICO SE de ne fournir à la société URSA FRANCE SAS, en vue de la commercialisation sous la dénomination URSA UPWOOD - Application en combles, que le procédé STEICOflex - Application en combles,
- de la société URSA FRANCE SAS, de ne distribuer sous l'appellation commerciale URSA UPWOOD - Application en combles, que le procédé STEICOflex - Application en combles que lui fournit la société STEICO SE.

Le Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé , le même Avis que celui formulé sous le n° aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

### **La désignation commerciale du produit "URSA UPWOOD" correspond uniquement au produit "STEICOFLEX 036"**

Les numéros de certificats KEYMARK pour cette extension commerciale sont :

- 039-MPA NRW-01070-01 pour les panneaux fabriqués dans l'usine de Casteljaloux en france ;  
et
- 039-MPA NRW-01070-02 pour les panneaux fabriqués dans l'usine de Gromadka en pologne.

Le numéro de rapport de classement de réaction au feu pour cette extension commerciale est : Rapport du LNE n° P244497 - DEC/1 du 05/11/2024.

La caractéristique de semi-rigidité n'est pas certifiée mais suivie en production. Le contrôles de cette caractéristique est réalisé selon la méthode de l'Annexe A du NF DTU 45.10 P1-2.

La société URSA FRANCE SAS assure la formation des équipes d'application par le biais de documentation techniques dédiées et met à leur disposition un service d'assistance Technique - Allo URSA : 0 820 208 800.